



FONDATION PARIS-SUD UNIVERSITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

SOMMAIRE

3 LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

4 L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD

5 LA FONDATION PARIS-SUD

6 LE MOT DU MÉCÈNE

6 • Joseph-Emile Serna, responsable du marché des associations chez Société Générale

7 • Federica Pavani, Chargée de mission Citoyenneté chez Société Générale

8 • Sandrine Dhellemmes, Directrice Inclusion et Mission Handicap Société Générale

9 LES CHAIRES

9 • Chaire internationale du Droit de l'Espace et des Télécommunications

11 • Chaire « La Physique autrement »

13 • Chaire « Cuisine du futur »

15 • Chaire européenne de l'immatériel

17 CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION

Photos en couverture :
Workshop de la chaire «Cuisine du futur» © M. Lecompt / UPSud

Dossier réalisé par l'équipe de la Fondation Paris-Sud Université
Mise en page : Fondation Paris-Sud Université

Photos : M. Lecompt / UPSud ; L. Arduin pour l'UPSud, EPA Paris-Saclay ; CFIC ; M. Beuneu, UPSud ; équipe « La Physique Autrement » ; Marjorie Garry ; Héloïse Chochois ; Pierre Klein

Le mot du président



Comme nous l'écrivions dans nos perspectives l'an passé, l'année 2016 a vu la SOCIETE GENERALE rejoindre notre collège des Fondateurs en contribuant à la Dotation de la Fondation. Le partenariat avec Société Générale ne s'arrête pas là, loin s'en faut !

À travers sa Mission Handicap, notre partenaire soutient et amplifie les actions déjà en place au sein de Paris-Sud pour rendre notre Université plus inclusive vis-à-vis des étudiants, de tous niveaux, et des personnels en situation de handicap. Comme vous le lirez ci-après dans ce rapport, cela se manifeste sous plusieurs formes.

L'aide envers les étudiants en situation sociale ou financière difficile fait également partie des valeurs que la Société Générale entend défendre aux côtés de Paris-Sud et là encore, la contribution est bienvenue ! De même qu'est particulièrement appréciée la contribution qu'apporte cette fois la Fondation d'entreprise Société Générale sur notre programme DUMO, Diplôme Universitaire Méthodes et Organisation, qui propose un semestre préparatoire et diplômant aux étudiants en situation d'arrêt dans leur filière et souhaitant se construire un nouveau projet. Pour reprendre un terme à la mode aujourd'hui, il s'agit de notre bras armé pour lutter contre le phénomène des décrocheurs, qu'on observe désormais à tous les niveaux d'enseignement de la société française et même dans les universités d'excellence.

La collaboration entre la Fondation et la Société Générale porte également sur les services et la logistique. Cette grande banque est devenue banque de la Fondation et nous conseille sur ces aspects ; elle met gracieusement à disposition de la Fondation et de notre Agence comptable plusieurs outils, en particulier un outil de dons en ligne que nous avons co-développé en 2016 et qui va nous permettre en 2017 (nous y travaillons activement) de lancer de premiers projets en financement participatif vers un public large. Enfin, indépendamment de l'Université Paris-Sud et de sa Fondation, la Société Générale est en mesure de proposer à nos étudiants et à leur famille des produits financiers comme elle le fait déjà avec plusieurs grandes Ecoles.

Et bien sûr, nos chaires se poursuivent ou se prolongent, grâce au fidèle soutien de nos mécènes, comme celle du Pr Achilleas sur le droit de l'Espace et des Télécommunications qui entre dans sa deuxième phase, celle du Pr Bounfour qui a débuté sur les chapeaux de roue ou celle du Pr Bobroff qui continue de décoiffer notre jeunesse et de l'intéresser aux sciences même les plus théoriques. Sans oublier la chaire de la Cuisine du futur, portée par le Pr Haumont et dont la couverture médiatique est tout bonnement impressionnante. Nous vous laissons découvrir leurs réalisations et leurs faits marquants dans les pages qui suivent et nous comptons sur vous pour cette nouvelle année pleine de défis !

Eric Henriet, Président de la Fondation Paris-Sud Université

L'Université Paris-Sud

L'Université Paris-Sud est le lieu d'une recherche de très haut niveau mise au service de la compréhension du monde, de la réussite des étudiants et des besoins de la société. Le haut niveau de sa recherche est attesté par de nombreuses récompenses et par sa place dans les classements internationaux. Mais L'Université Paris-Sud peut s'enorgueillir également des classements qui la placent au tout premier rang des universités françaises pour l'insertion de ses étudiants comme de ses doctorants.

Université de recherche intensive au spectre disciplinaire large,

l'Université Paris-Sud est particulièrement réputée pour le niveau de sa recherche fondamentale (mathématiques, physique) mais aussi dans le domaine des sciences de la santé, du droit ou des sciences du sport. Depuis sa création, l'Université Paris-Sud a obtenu deux prix Nobel et quatre médailles Fields par l'intermédiaire de ses chercheurs. En 2017, l'Université Paris-Sud a obtenu la 41^{ème} place mondiale (2^{ème} université française) au classement de Shanghai et est le 4^{ème} établissement français dans le classement Times Higher Education (THE) après Paris Sciences et Lettres, l'École Polytechnique et l'Université Pierre et Marie Curie.

La recherche devrait gagner encore en visibilité par son intégration au sein de l'Université Paris-Saclay,

projet majeur pour l'Université Paris-Sud et ses partenaires. Dans ce but, l'Université Paris-Sud renforce et dynamise ses activités de recherche en regroupant ses laboratoires dans des pôles thématiques d'excellence.

Prestigieuse par sa recherche, l'Université Paris-Sud l'est aussi pour son offre de formation très étendue

au niveau disciplinaire tant en Licence, Master et Doctorat qu'en formations technologiques. Une formation qui s'inscrit dans le cadre commun de l'Université Paris-Saclay et qui permet aux étudiants de profiter du savoir-faire de tous les établissements membres de Paris-Saclay. Forte de ses 5 UFR, de ses 3 IUT et de son école d'ingénieurs, l'Université Paris-Sud forme plus de 30 000 étudiants par an.

2^{ème}

établissement français au classement de Shanghai, 41^{ème} au niveau mondial

30 000

étudiants inscrits, dont plus de 5 000 étudiants étrangers

78

unités de recherche

5 300

publications scientifiques de référence internationale

570 000 m²

de surface bâties, réparties sur huit campus dans le sud de Paris



La Fondation Paris-Sud Université

La Fondation Paris-Sud Université a pour objectif de promouvoir le meilleur de la recherche et de l'enseignement supérieur par la diffusion des savoirs, l'innovation et l'ascension sociale. Visant « le meilleur pour tous », la Fondation Paris-Sud Université constitue un formidable levier pour soutenir des projets innovants au bénéfice de l'ensemble de la société.

La Fondation Paris-Sud Université a été créée en 2011 en appui aux actions de l'Université. Elle accompagne et soutient des programmes novateurs de recherche, d'enseignement et de développement de l'Université Paris-Sud.

Au sein de l'Université, la Fondation a vocation à soutenir des projets innovants pour faire dialoguer la science et la société et tisser des liens avec le monde socio-économique. L'investissement au service de l'innovation scientifique et sociale passe par des échanges fructueux et la création de synergies avec les acteurs économiques. Avec un objectif : apporter des réponses concrètes aux grands enjeux scientifiques et sociétaux : aide sociale aux étudiants, recherche de pointe, développement soutenable, handicap, transmission des savoirs, etc.

Les missions de la Fondation

La Fondation s'attache plus particulièrement à :

- promouvoir le partage de la culture scientifique et technique avec tous les publics,
- valoriser les savoirs acquis et les résultats de ses personnels et de ses étudiants,
- faciliter l'accès aux études de tous au meilleur niveau,
- donner les meilleures conditions de vie aux étudiants et aux personnels,
- favoriser l'ouverture de l'Université sur le monde socioéconomique, de ses territoires à l'international.



Le mot du mécène

*Entretien avec Joseph-Emile Serna,
responsable du marché des associations chez Société Générale*

Le mercredi 6 avril 2016, le groupe Société Générale est devenu membre fondateur de la Fondation Paris-Sud Université, à travers une triple convention de partenariat portant également sur des sujets de société tels que l'insertion professionnelle et l'accessibilité. Entretien avec Joseph-Emile Serna, responsable du marché des associations chez Société Générale.

Quelles sont vos missions ?

Je suis responsable du Marché des associations chez Société Générale, au sein de la Banque de Détail en France. À ce titre, j'ai en charge les relations bancaires avec le monde associatif, c'est à dire les Associations et les structures pouvant être assimilées à des associations.

Par ailleurs, je suis trésorier de la Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité. C'est à ce titre que j'ai été amené à rencontrer la Fondation Paris-Sud Université.

Pourquoi avoir choisi de devenir un membre fondateur de la Fondation ?

La raison principale repose sur le fait que Société Générale a une politique résolument tournée vers les jeunes et a à cœur, à ce titre, d'entretenir des relations étroites avec les acteurs de l'enseignement supérieur. Sur le plateau de Saclay, Société Générale a ainsi noué depuis de nombreuses années des liens avec plusieurs grandes écoles et souhaite les renforcer avec l'Université Paris Sud.

La deuxième raison, c'est que l'Université Paris-Sud possède des pôles d'excellence dont des viviers en matière de start-up qui ne peuvent laisser indifférents un établissement comme le nôtre.

En quoi consiste le partenariat entre Société Générale et la Fondation Paris-Sud Université ?

Ce partenariat comporte plusieurs volets. Il s'agit, en particulier, d'accompagner la Fondation sur des sujets comme l'insertion professionnelle, l'accessibilité, l'accueil des étudiants en situation de handicap,

l'orientation des décrocheurs universitaires. La Fondation Paris-Sud Université avait des projets et des demandes sur ces sujets de société, auxquels nous avons répondu via la Fondation Société Générale et notre Mission Handicap. Ces projets s'inscrivent dans notre politique sociale sur les questions de handicap et notre volonté d'être un acteur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la Fondation Paris-Sud Université ?

Un partenariat doit s'inscrire dans la durée. Nous souhaitons accompagner l'Université, à travers sa Fondation, sur les chantiers qui sont lancés. Nous pouvons lui apporter notre expertise bancaire, par exemple, via des conseils juridiques et fiscaux aux associations étudiantes. Nous pouvons également être un partenaire du développement des start-up. Nous espérons que ce partenariat sera

riche et fécond, et nous souhaitons être un acteur reconnu de la Fondation Paris-Sud Université et de l'Université Paris-Sud.

À l'heure actuelle, êtes-vous satisfait de cet engagement auprès de la Fondation Paris-Sud Université ?

Oui. Nous avons noué un partenariat à long terme qui doit monter en puissance et grandir dans un esprit de coopération, pour être mutuellement bénéfique. Les pistes de travail existent, et nous avons toute confiance en ce partenariat.

« Nous avons noué un partenariat à long terme qui doit monter en puissance et grandir dans un esprit de coopération, pour être mutuellement bénéfique. Les pistes de travail existent, et nous avons toute confiance en ce partenariat. »

Le mot du mécène

Entretien avec *Federica Pavani*,
Chargée de mission Citoyenneté chez Société Générale

Federica Pavani travaille au sein de la Direction de la Citoyenneté, dépendant de la Direction de la Communication du groupe Société Générale, et gérant la Fondation Société Générale avec laquelle la Fondation Paris-Sud Université a signé une convention de partenariat.



Quelles sont vos missions ?

La direction de la Citoyenneté gère la Fondation d'entreprise Société Générale, qui a pour objet de soutenir des projets associatifs. Nous nous occupons de la gestion administrative de la Fondation, de l'instruction des dossiers, des relations avec les associations que nous soutenons ainsi que du

développement des partenariats.

Quels projets soutenez-vous ?

Depuis sa création en 2006, la Fondation Société Générale soutient des projets d'insertion professionnelle, à travers par exemple des programmes de lutte contre l'illettrisme, de formation, d'accompagnement au premier emploi. Depuis la fin de l'année 2014, le conseil d'administration a décidé d'élargir le champ d'intervention de la Fondation à l'insertion par la pratique sportive ou culturelle ; la pratique du sport et l'accès à la culture n'étant pas ici des fins en soi, mais des actions au service de la cause de l'insertion sociale et professionnelle.

La Fondation Société Générale soutient une centaine de projets par an, sur l'ensemble du territoire français mais également dans les pays où Société Générale est implantée.

Pourquoi avoir décidé de soutenir la Fondation Paris-Sud Université ?

Le projet porté par la Fondation Paris-Sud Université

nous a particulièrement intéressés parce qu'il traite une question mal connue à l'extérieur du monde universitaire, à savoir les étudiants en situation de décrochage. On parle beaucoup du décrochage scolaire au collège, au lycée, mais moins à l'université ; or les jeunes qui en souffrent risquent de sortir du circuit des études et de se retrouver sans véritable qualification.

Le projet porté par la Fondation Paris-Sud Université propose de détecter ces jeunes qui, généralement au cours de leur première année d'études universitaires, réalisent que la formation qu'ils ont choisie ne leur convient pas ou qu'ils n'y sont pas suffisamment préparés. Une fois identifiés, un travail est mené avec eux pour comprendre ce qui pose problème, pour identifier le type de formation qui pourrait leur convenir et pour les remobiliser.

C'est la première fois qu'un projet de ce type était présenté à la Fondation Société Générale, et nous l'avons trouvé à la fois innovant et très intéressant.

Quelles sont les attentes de la Fondation Société Générale vis-à-vis de ce partenariat ?

Le triple partenariat signé entre la Société Générale et l'Université Paris-Sud témoigne des échanges grandissants entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise. Nous espérons que ces liens, mutuellement bénéfiques, nous permettront d'aller plus loin, de créer des passerelles et de travailler ensemble.

Signature de la convention de partenariat - 6 avril 2016



Le mot du mécène

Entretien avec Sandrine Dhellemmes,
Directrice Inclusion et Mission Handicap Société Générale

La Fondation Paris-Sud Université et Société Générale ont signé une convention de partenariat dont l'objet est l'amélioration de l'accessibilité au savoir et aux formations d'excellence des étudiants en situation de handicap. Directrice Inclusion et Mission Handicap Société Générale, Sandrine Dhellemmes revient sur ce partenariat.



Inauguration des locaux de l'Institut Villebon - Georges Charpak



En quoi consiste le partenariat entre la Mission Handicap de la Société Générale et la Fondation Paris-Sud Université ?

Notre soutien porte sur deux volets : Handicap et Égalité des chances.

Pour le premier volet, il s'agit d'améliorer l'accessibilité au

savoir et aux formations d'excellence pour les étudiants en situation de handicap. Ces actions sont en conformité avec nos accords d'entreprise en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

En ce qui concerne le second volet, nous soutenons déjà des programmes d'égalité des chances de Grandes Écoles ou d'Université afin de favoriser la diversité. C'est à ce titre que nous avons participé à la création et soutenu l'Institut Villebon Georges Charpak (notamment porté par l'Université Paris-Sud), qui propose des méthodes pédagogiques alternatives et inclusives à des étudiants de parcours et d'origines diverses, majoritairement boursiers et pour partie en situation de handicap. Accompagner cette initiative est très important pour nous ; puisque nous allions déjà, dans le cadre de nos métiers, travailler à accompagner ces étudiants, il nous semblait intéressant d'élargir nos activités grâce à un partenariat avec la Fondation Paris-Sud.

À l'heure actuelle, êtes-vous satisfaits de cet engagement auprès de la Fondation Paris-Sud Université ?

Nous sommes satisfaits de ce partenariat. Nous apprécions les fortes ambitions des projets que nous soutenons, ainsi que la participation de nos managers et opérationnels aux différents événements. Il ne s'agit pas uniquement de donner des fonds pour des actions ; nous sommes partie prenante de ce partenariat.

Quelles retombées attendez-vous de ce partenariat ?

Les retombées attendues sont diverses. Agir avec le monde universitaire nous permet notamment de travailler sur notre marque employeur, et de faire venir des talents chez Société Générale. La richesse de notre entreprise réside dans les hommes et les femmes qui la composent, et ces talents viennent de la diversité. Ce partenariat nous permet également de promouvoir ce secteur bancaire mal connu et parfois décrié, et de partager l'amour de notre métier. Nos opérationnels éprouvent une grande fierté à rencontrer des étudiants pour leur expliquer pourquoi ils exercent cette profession.

Notre soutien à la Fondation Paris-Sud Université n'est pas seulement au bénéfice de Société Générale, mais également à celui de la société civile : en soutenant l'égalité des chances et l'accessibilité au savoir, nous travaillons à l'employabilité de personnes parfois éloignées de l'emploi.

Développer la connaissance en droit de l'espace et des télécommunications

La Chaire internationale du **droit de l'espace et des télécommunications**



Titulaire

Philippe Achilleas, Directeur du Master 2 « Droit des activités spatiales et des télécommunications » et de l'IDEST

Mécènes

Airbus Group
Airbus Defense and Space
Orange
Thales Alenia Space
Thales Group

Signature de la convention de chaire

21 juin 2013



Adossée à l'Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications (IDEST), la chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications vise à soutenir la recherche et l'enseignement juridiques de haut niveau en lien avec les technologies de pointe (espace, aéronautique, télécommunications, numérique...).

La chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications vise à développer la connaissance

dans les domaines du droit des télécommunications et de l'écosystème numérique d'une part et de l'espace et de l'aviation d'autre part. En particulier, la chaire soutient les études doctorales, organise des événements scientifiques internationaux et contribue à la diffusion des connaissances dans ces domaines. En 2016, la chaire a ainsi organisé, entre autres, la journée européenne de l'IDEST sur le thème de la sécurité des données personnelles en Europe, ainsi qu'un colloque sur « la consolidation du marché des télécommunications en Europe et en Afrique ».

Plusieurs thèmes de recherche ont été identifiés :

- l'achèvement du marché européen des télécommunications,
- les aspects juridiques des nouvelles applications des télécommunications,

- la régulation des télécommunications dans les pays émergents, notamment en Afrique,
- la coopération dans l'industrie aéronautique et spatiale,
- le « space plane » ou avion suborbital,
- le contrôle des exportations de biens et de technologies militaires et sensibles.

La chaire soutient le Master « Droit des activités spéciales et des télécommunications »,

classé n°1 par SMBG dans la catégorie « Droit du numérique et des communications électroniques » et sélectionné en 2014 parmi les 10 masters juridiques en vue par le magazine Challenges.

Fortement internationale, la chaire développe de nombreux partenariats stratégiques à l'étranger.

Le Master « Droit des activités spéciales et des télécommunications » a ainsi accueilli des étudiants de plus de soixante pays différents.



2016

Journée européenne de l'IDEST 2016 :

Thème « La sécurité des données personnelles en Europe : quels enjeux? »

France-Japan Space Law Seminar :

Séminaire à l'ONU à Vienne

Journée Mondiale des Télécommunications 2016 :

Colloque « La consolidation du marché des télécommunications en Europe et en Afrique » à Paris

2^{ème} Colloque international

sur la régulation des exportations, à Caen

Organisation du concours de procès simulé

en droit du numérique, finale organisée à Paris



2017

Journée européenne de l'IDEST 2017

Journée Mondiale des Télécommunications 2017

17 mai 2017



Diffuser la science au plus grand nombre

La Chaire « la physique autrement »



Titulaire

Julien Bobroff, Enseignant-chercheur
au Laboratoire de Physique des Solides

Mécène

Air Liquide

Signature de la convention de chaire

10 octobre 2013



La chaire « la physique autrement » vise à transmettre et diffuser les savoirs scientifiques au plus grand nombre, en particulier dans le domaine de la physique moderne. Elle développe des actions et outils innovants et participe à des programmes de recherche en innovation pédagogique.

La chaire « la physique autrement » soutient les activités du groupe de recherche « La Physique autrement » du Laboratoire de Physique des Solides (Université Paris-Sud / CNRS). Ce groupe de recherche travaille à rendre la physique accessible à travers des dispositifs innovants, à changer le regard du grand public sur la recherche moderne et à explorer la question de la diffusion de la science.

Son travail a été récompensé en 2015 par le prix Le goût des sciences pour la vidéo « Le chercheur et son article » qui décrit les étapes de publication d'un article dans le domaine de la recherche scientifique.

Ce travail se fait en collaboration avec des créateurs (designers, illustrateurs, graphistes) mais aussi des médiateurs des musées des sciences ou des étudiants en physique. Dans tout le processus de création, les chercheurs demeurent au cœur du

dispositif. En 2016, la chaire a notamment proposé, avec un étudiant en design, douze expériences à base d'azote liquide en vidéo et en cartes postales ; elle a également collaboré avec une illustratrice scientifique autour du « livre le plus froid du monde », pour créer une vidéo, un livre scientifique et une exposition autour du thème du froid.

À travers un volet formation et la création de réseaux locaux, nationaux et internationaux, la chaire initie collègues chercheurs, étudiants et professeurs de physique de lycée et collège à ces nouvelles approches.

La chaire participe à des programmes de recherche, notamment à travers le projet ANR DeSciTech qui explore la question de la diffusion des savoirs scientifiques à travers une alliance entre sciences et design. Elle est également impliquée dans des expériences de pédagogies innovantes dans le cadre de l'Université.

2016



Recherche

ANR DeSchiTech. Projet de recherche sur la formulation et l'appropriation des savoirs scientifiques, étudiant le travail entre physiciens et designers

Innovation pédagogique

Création et dissémination de nouvelles formes d'enseignement de la vulgarisation et de la physique à l'Université

Médiation

Microscopie. Travail avec des designers de l'ENSCI et des graphistes pour développer de nouveaux outils de vulgarisation autour des microscopies modernes

Magnétisme. Travail avec des étudiants de l'École Estienne autour de l'illustration du magnétisme à l'aide de vrais aimants

-195,79°C : des recettes à l'azote liquide ! Douze expériences à base d'azote liquide, sous forme de recettes en vidéo et en cartes postales

Le livre le plus froid du monde. Livre illustré et exposition sur la thématique du froid, réalisation d'une vidéo d'expérimentation sur le livre plongé dans l'azote liquide



2017

Illustrations sur le thème du froid avec l'École Estienne

Participation à l'exposition sur le froid à la Cité des Sciences

Mini-musée sur le thème des solides quantiques

Nouveau système de médiation à base de cartes à jouer sur la physique moderne

Nouveau type de conférences grand public entièrement à base d'objets

Innovation pédagogique : collaboration avec l'Institut Villebon-Charpak

Développement de nouveaux dispositifs de médiation sur la physique entièrement à base d'objets

Collaboration avec l'artiste Patrick Corillon sur le thème du zéro absolu



Inventer l'alimentation de demain

La Chaire « Cuisine du futur »



Titulaire

Raphaël Haumont, enseignant-chercheur à l'Université Paris-Sud

Mécènes

Boiron Frères
Cuisines Perene
Danone
E.CF

Signature de la convention de chaire

1^{er} octobre 2013

les vergers
boiron

/ perene



DANONE



Adossée au Centre français d'innovation culinaire (CFIC), la chaire « Cuisine du futur » ouvre un lieu de réflexion sur l'évolution de la cuisine de demain, en interaction avec de nombreux partenaires, notamment de l'artisanat et des entreprises.

En collaboration avec le chef étoilé Thierry Marx, la chaire « Cuisine du futur » se veut un haut lieu de recherche et d'innovation sur l'avenir de la l'alimentation et de la gastronomie. Elle s'organise autour de trois thématiques :

- **Structure, texture et émotion culinaire**, visant à utiliser le meilleur des produits en s'affranchissant du superflu.
- **Nouveaux outils, nouvelles émotions**, pour réfléchir aux outils à utiliser dans la cuisine de demain (centrifugeuse 4 000 tours par minute, machine à vide...).
- **Réflexion sur l'encapsulation de saveurs**, visant à créer une membrane comestible biodégradable, pour un yaourt ou un liquide par exemple, pouvant remplacer le plastique.

La chaire « Cuisine du futur » connaît une médiatisation grandissante ; depuis septembre 2016, Raphaël Haumont tient ainsi une chronique mensuelle dans le magazine de la Santé (France 5) et participe, avec Thierry Marx, à l'émission hebdomadaire « Les Carnets de Julie ».

La chaire comporte un important volet en formation, avec une option gastronomie moléculaire proposée aux étudiants en troisième année de licence de chimie. Elle soutient également de nombreuses activités de diffusion, des sciences à travers la participation à la fête de la science, la parution de livres ou encore la création d'un potager pour le jeune public.

Travaillant à réinventer les techniques et outils pour réfléchir à la cuisine de demain, la chaire « cuisine du futur » possède de nombreuses applications pratiques, pour le monde de la restauration par exemple.

2016



Parution du livre « Innovation aux fourneaux » :

Manifeste du CFIC et de la Chaire Cuisine du futur, ed. Dunod, R. Haumont, T. Marx

Deuxième workshop

« (s’)inspirer, (bio)imiter, créer en cuisine »

Conférences au Palais de la Découverte

Conférences sur le thème de l’alimentation durable au Palais de la Découverte, pour un public scolaire puis le grand public

Chronique mensuelle dans le magazine de la Santé

Sur France 5 depuis septembre 2016



Les Carnets de Julie

Émission hebdomadaire, depuis septembre 2016

Alimentation embarquée

Réalisation, avec Thierry Marx, de plats embarqués pour Thomas Pesquet à bord de l’ISS



TEDx Saclay 2016

« Au-delà des limites »

« A table en 2030 »

Festival de l’alimentation à la Cité des Sciences

2017



Poursuite des projets de recherche autour de la cuisine durable

Film étirable comestible, canette végétale, élaboration de nouvelles textures de fruits...

Médiation scientifiques

Conférences, expositions...

Mutualiser les connaissances dans le domaine de l'immatériel

La Chaire européenne de l'immatériel



Titulaire

Ahmed Bounfour, Professeur des Universités à l'Université Paris-Sud

Mécène

Caisse des Dépôts et Consignations

Signature de la convention de chaire

1^{er} mai 2015



La chaire européenne de l'immatériel vise à contribuer à la mutualisation des connaissances et au développement des capacités de recherche par la création d'un espace international d'échange, de formation et de recherche dans le domaine de l'immatériel.

La chaire européenne de l'immatériel couvre un périmètre allant des actifs de l'innovation aux données en tant qu'actifs numériques. Ses activités sont articulées autour de trois pôles : l'innovation et la propriété intellectuelle, les territoires et le numérique.

Elle développe des activités récurrentes et dont la qualité est reconnue, telles que la conférence mondiale *The World Conference on Intellectual Capital for Communities*, initiée en partenariat avec la Banque Mondiale (bureau de Paris, 2005-2014), un consortium doctoral international ou des ateliers thématiques. En 2016, la conférence mondiale IC12 portait sur le thème « *Data, Digital assets and Platforms for innovation* » ; en 2017, la conférence IC13 a pour sujet « *Information and knowledge for All: Towards an Inclusive Innovation* ».

La chaire développe également l'agenda franco-allemand relatif à l'immatériel, en partenariat avec l'Université de Heidelberg.

Reconnue par les grandes institutions internationales, la chaire européenne de l'immatériel travaille étroitement avec les experts de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la Banque Européenne d'Investissement et de la Commission Européenne. Elle a également développé des partenariats avec de grandes universités, comme l'Université de Heidelberg en Allemagne ou les Universités de Gakushuin et de Hitotsubashi au Japon et l'Université Fédérale de Rio de Janeiro.

Créée en 2008, en partenariat avec Bouygues Telecom, le CIGREF, la Fondation d'entreprise EADS, l'INPI, l'OCDE, l'Office Européen des Brevets et la Banque Mondiale, la chaire européenne de l'immatériel est entrée dans une seconde phase en 2015. Le 14 avril 2015, la Caisse des Dépôts et Consignations devient le premier partenaire à signer une convention de partenariat avec l'Université Paris-Sud pour cette nouvelle phase.



2016

Consortium doctoral international

Conférence mondiale IC12

Organisation de la 12^{ème} édition de *The World Conference on Intellectual Capital for Communities* sur le thème « *Data, Digital assets and Platforms for innovation* »

Workshop

sur les mécanismes de transfert de la connaissance dans la société

3^{ème} conférence

sur les actifs immatériels territoriaux



2017

Consortium doctoral international

Le 5 juillet 2017 à la Faculté Jean Monnet

Conférence mondiale IC13

Organisation de la 13^{ème} édition de *The World Conference on Intellectual Capital for Communities*, au siège de l'UNESCO, autour du thème « *Information and knowledge for All: Towards an Inclusive Innovation* »

4^{ème} conférence

sur les actifs immatériels territoriaux, avec comme thème provisoire : les dispositifs de transfert de connaissance des universités vers les secteurs utilisateurs



Conseil de gestion

La Fondation est gouvernée par un Conseil de gestion composé de représentants de l'établissement, des fondateurs, de personnalités extérieures et qualifiées et, le cas échéant, de donateurs. Ce conseil est composé d'au moins douze membres exerçant un mandat de quatre ans.

Bureau



Eric Henriet,
Président



Pierre-Antoine Gislain,
Vice-Président



Pierre Le Maréchal,
Secrétaire



Serge Edouard,
Trésorier

Collège des personnalités extérieures et compétentes



David Ros, Maire
d'Orsay, Conseiller
départemental de
l'Essonne



Patrick Couvreur,
Professeur à la Faculté de
Pharmacie de l'Université
Paris-Sud, inventeur
européen



Albert Fert, Professeur
émérite à l'Université
Paris-Sud, Prix Nobel
de Physique



Marie-Claude Gaudel,
Professeure émérite
en Informatique à
l'Université Paris-Sud



Dominique Franco,
Professeur émérite de
la Faculté de Médecine
de l'Université Paris-
Sud

Collège des représentants de l'Université Paris-Sud



Etienne Augé, Vice-
Président Recherche
de l'Université
Paris-Sud



Brigitte Bourdon,
Directrice de la
communication de
l'Université Paris-Sud



Jane Lecomte,
Professeur à la Faculté
des Sciences de
l'Université Paris-Sud



Stéphane Duquerroy, Maître
de conférences, Responsable
de la Mission Handicap de
l'Université Paris-Sud



Marc Pallardy,
Doyen de la Faculté
de Pharmacie de
l'Université Paris-Sud

Collège des fondateurs



Sylvie Retailleau, Présidente
de l'Université Paris-Sud



Pierre Bérour, Chief Digital Officer
(Production Ingénierie), ambassadeur
de la campagne de la Fondation.



Michel Le Boudec, Directeur Régional
Direction d'Exploitation de Massy
(Société Générale), ambassadeur de la
campagne de la Fondation.



CONTACTS

www.fondation.u-psud.fr

Communication : 01 69 15 38 34

VOS AVANTAGES FISCAUX

Pour chaque don réalisé en faveur de la Fondation...

• Si vous êtes une entreprise :

Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de **60 % du montant de votre don**, dans la limite annuelle de **0,5 % du chiffre d'affaires HT**.

- Au-delà de 0,5% du chiffre d'affaires (dépassement du plafond) ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent de la réduction d'impôts est reportable sur les 5 exercices suivants.
- Exemple : Un don de 10 000 € vous coûte seulement 4 000 € après déduction fiscale.

• Si vous êtes un particulier :

Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66 % du montant du don**, dans la limite annuelle de **20 % du revenu imposable**.

- La réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 ans pour les dons qui dépassent le plafond de 20%.
- Exemples :
 - Un don de 5 000 € ne vous revient qu'à 1 700 € après déduction fiscale.
 - Un don de 1 000 € ne vous revient qu'à 340 € après déduction fiscale.

- Si vous êtes assujetti à l'ISF, vous pouvez également bénéficier d'une réduction de votre ISF à hauteur de 75 % du montant du don dans la limite de 50 000 €.